



8, rue Claude Lewy
45073 ORLEANS CEDEX 2
☎ 02 38 51 82 82
E-mail : javer-audit@javer.fr

CAMELEON Association France

Association loi 1901

32 rue Robert Lindet
75015 Paris

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

Aux membres de l'association,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CAMELEON ASSOCIATION FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie six du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables suivies par votre association. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus, les informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- Nous nous sommes assurés que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans la note « notes sur le CROD et le CER » de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de votre association.



5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de dissoudre l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude

peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Orléans, le 5 juin 2026,

Le Commissaire aux comptes,

JAVER AUDIT



Anil Javier-Kala

Bilan Actif

Bilan Actif		Du 01/01/2025 au 31/12/2025		Du 01/01/2024 au 31/12/2024	
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net	
Frais d'établissement I					
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	16 296	16 296			
Autres immobilisations incorporelles					
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Instal. techniques, matériel et outillages indus.	1 110	1 110			
Autres immobilisations corporelles	31 736	27 799	3 937	5 397	
Immo. corp. en cours, avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	110 540		110 540	108 180	
Prêts					
Autres immobilisations financières	6 600		6 600	6 600	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	166 282	45 205	121 077	120 177	
Comptes de liaison III					
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés				3 100	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	144 884		144 884	326 909	
Charges constatées d'avance	3 710		3 710	3 487	
Valeurs mobilières de placement	278 486		278 486	281 942	
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	779 386		779 386	1 261 026	
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	1 206 466		1 206 466	1 876 464	
Frais d'émission des emprunts V					
Primes de remboursement des emprunts VI					
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif VII					
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	1 372 747	45 205	1 327 543	1 996 641	

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	200 534	200 534
Fonds propres complémentaires	14 910	14 910
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	261 080	300 881
Autres réserves		
Report à nouveau	608 778	608 778
Excédent ou déficit de l'exercice	-232 299	-39 801
Situation nette	853 003	1 085 302
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	853 003	1 085 302
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	49 799	80 247
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III	49 799	80 247
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	17 500	13 000
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS IV	17 500	13 000
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 913	18 487
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	71 604	90 550
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	78 751	168 511
Produits constatés d'avance	231 973	540 543
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	407 240	818 091
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	1 327 543	1 996 641

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	7 805	8 785
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	1 258	
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	19 989	7 580
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	165 580	323 037
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	337 189	331 049
Mécénats	155 705	155 129
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	375 798	444 388
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	79 487	59 910
Autres produits	2 099	1 220
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	1 144 910	1 331 097
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	269 334	220 666
Aides financières	464 428	580 569
Impôts, taxes et versements assimilés	21 537	14 806
Salaires	415 940	383 398
Cotisations sociales	153 725	140 260
Dotations aux amortissements et dépréciations	3 375	3 833
Dotations aux provisions	4 500	5 000
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	49 039	30 334
Autres charges	8 269	2 765
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	1 390 147	1 381 630
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-245 238	-50 533
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	16 966	19 484
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	16 966	19 484

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	16 966	19 484
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	-228 272	-31 049
Produits exceptionnels V		
Charges exceptionnelles VI		4 230
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		-4 230
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	4 027	4 522
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 161 876	1 350 582
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	1 394 174	1 390 382
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-232 299	-39 801

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	600	1 150
Prestations en nature	33 221	344 385
Bénévolat	74 644	68 893
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	108 465	414 427
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	600	1 150
Prestations en nature	33 221	344 385
Personnel bénévole	74 644	68 893
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	108 465	414 427

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 1 327 543 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -232 299 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n° 2022-06 et ANC n°2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Changement de méthode

L'association CAMELEON applique pour la première fois les règlements ANC n° 2022-06 et ANC 2023-03.

Les principales modifications introduites par ces deux règlements comprennent :

- La suppression de la technique des transferts de charges, entraînant la disparition des comptes 791/796/797 et le reclassement des opérations correspondantes selon leur nature dans le résultat d'exploitation ou financier.
- La nouvelle définition du résultat exceptionnel, limité aux événements majeurs et inhabituels ayant un impact significatif sur l'appréciation des comptes.
- La mise à jour du plan de comptes.

La première application de ce règlement n'a pas d'effet rétroactif sur les exercices antérieurs, à l'exception des reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles d'états financiers. Dans le cas particulier de l'association CAMELEON, il n'y a pas d'impact particulier sur la présentation des comptes et sur la comparabilité par rapport à l'exercice précédent.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre

CAMELEON Association France agit pour un monde sans violences sexuelles à l'égard des enfants. Fondée en 1997, reconnue d'assistance et de bienfaisance et labellisée IDEAS, l'Association intervient en France et aux Philippines avec un modèle unique, agissant simultanément sur tous les fronts : de la prévention au plaidoyer, du soin individuel au changement systémique. La protection, l'accompagnement et la réhabilitation des victimes de violences sexuelles constituent le cœur de sa mission, portée par une approche fondée sur les droits de l'Enfant, l'égalité, la participation et le développement social durable.

En France, CAMELEON intervient en milieu scolaire, périscolaire et dans les structures sanitaires et sociales dans une démarche de prévention avec des parcours pédagogiques participatifs pour que chaque enfant comprenne ses droits, reconnaisse les situations de danger, y compris dans ses usages numériques, et sache activer des mécanismes de protection. Sa méthodologie ludique, participative et positive, est labellisée et agréée par l'Éducation nationale et déployée dans le cadre du programme Educadroit du Défenseur des droits.

CAMELEON sensibilise les familles et forme les professionnels dans leur rôle d'adulte protecteur : repérage des signaux, accueil de la parole, réaction aux situations de violence. Elle mène des campagnes nationales d'information et de sensibilisation pour faire reculer le déni et renforcer la vigilance collective face aux violences sexuelles, notamment l'inceste et la cyberpédocriminalité.

CAMELEON porte un plaidoyer auprès des institutions et des décideurs pour renforcer les environnements protecteurs, faire évoluer les politiques publiques, combler les vides juridiques et transformer les pratiques, en cohérence avec la Convention internationale des droits de l'Enfant. Ses prises de position sont nourries par les retours de terrain et par la parole des enfants.

CAMELEON s'engage dans la dénonciation de la production, de la détention et de la diffusion de contenus pédocriminels, et coopère avec les autorités compétentes pour prévenir les violences, soutenir les survivant·e·s et identifier les auteurs.

Aux Philippines, CAMELEON apporte un soutien financier et une expertise technique à son organisation partenaire, CAMELEON Association Inc. (CAI), qui accueille, protège et accompagne des jeunes filles survivantes de violences sexuelles dans trois Maisons d'Accueil dans la région des Visayas. Grâce à une équipe professionnelle dédiée, elles bénéficient d'un cadre global de reconstruction : scolarisation, soins médicaux et psychologiques, assistance juridique, activités sportives et artistiques.

A l'issue d'un séjour de 3 à 4 ans en Maison d'Accueil, les jeunes filles sont réinsérées dans leur famille ou en famille d'accueil et restent accompagnées par CAMELEON jusqu'à l'autonomie complète ou la restauration de liens familiaux dignes et protecteurs.

Grâce à des parrainages scolaires, des jeunes issus de familles défavorisées accèdent à l'éducation, à des formations professionnelles et à des études supérieures. CAMELEON agit directement auprès des familles et des communautés locales pour les former et les responsabiliser, afin qu'elles deviennent actrices du changement et réduisent les cas de violences.

CAMELEON mène des actions de sensibilisation et de plaidoyer auprès des populations et des autorités locales, nationales et internationales. Des jeunes bénéficiaires des actions s'engagent en tant qu'ambassadeurs pour défendre les droits de l'Enfant auprès de leurs communautés.

Faits caractéristiques

En France comme aux Philippines, administrateurs, salariés, stagiaires, bénévoles et volontaires concourent à la réalisation des missions de CAMELEON. L'Association s'appuie sur la générosité publique, des parrainages, des bailleurs publics et privés, le mécénat de compétence et un réseau de partenaires internationaux en Suisse, au Luxembourg, en Andorre, en Belgique, aux États-Unis et au Japon, pour financer et déployer ses programmes.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|--------------------------------------|-------------------|
| • Logiciels | 3 ans, |
| • Installations techniques, | 4 ans, |
| • Mobilier de bureau et informatique | entre 3 et 5 ans, |
| • Mobilier | 10 ans, |
| • Installations générales | 10 ans. |

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir :

- | | |
|-------------------------------|-----------|
| • Régie Île de France | 7.085 K€, |
| • Fondation de France | 40 K€, |
| • Fondation WAVESTONE | 10 K€, |
| • Fonds de dotation HEMERA | 15 K€, |
| • CDC Développement Solidaire | 4.5 K€, |
| • Fondation SANCTA DEVOTA | 10 K€, |
| • Fondation des Hopitaux | 12.5 K€, |

Provision pour risques et charges

Une provision pour risques et charges a été constituée à la clôture de l'exercice à hauteur de 4 500 euros.

Engagements en matière de départ à la retraite

La convention collective de l'association ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 49 800 euros.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 3 627 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 20,58€/heure correspond à un montant de 74 644.42 euros.

L'association bénéficie d'une mise à disposition gratuite pour 33 821 euros. Cette mise à disposition est composée :

- de prestations pour 33 221 euros (cadrage et développement d'outil de développement numérique, coaching et conception digitale, mise en conformité RGPD et refonte site internet, SEO, frais d'avocat spécialisé droit social, frais prise en charge procès du déni + offre entreprise);
- de la prise en charge des frais d'assurance (AXA) pour 400 euros;
- de dons de matériels pour 200 euros.

Le bénévolat et les contributions volontaires en nature s'élevaient respectivement à 68 892,5 euros et 345 534,91 euros (344 384,91 euros de prestations en nature et 1 150 euros de dons en nature).

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Note sur le compte de résultat

Le résultat est un déficit de 232 299 €. Charges et produits d'exploitation et financiers Cotisations et ventes de biens et services :

	Montant
Cotisations	7 805
Ventes de biens	1 258
Prestations de services	19 989
Total	29 052

Les cotisations se chiffrent à 7 805 € (- 980 € par rapport à l'exercice 2024)

Les ventes de biens et services s'élèvent à 21 247€ contre 7 580 € lors de l'exercice précédent (-16 667 €)

Concours publics et subventions d'exploitation :

Le total de ces produits s'est élevé à 165 580 € soit une diminution de 157 457 € par rapport à l'exercice 2024 qui s'explique principalement par l'évolution de la subvention AFD.

- Fin du projet AFD. L'achèvement du projet cofinancé par l'Agence Française de Développement a conduit à la comptabilisation d'un produit résiduel de 155 555 € (auquel 6 339€ de remboursement ont été déduits), calculé prorata temporis sur 8 mois (janvier-août 2025), reflétant la date de fin d'implémentation fixée au 31/08/2025. Cette quote-part est mécaniquement inférieure à celle constatée en 2024, exercice sur lequel la subvention avait été reconnue en produits sur 12 mois. Conformément aux règles de rattachement des subventions affectées, un report en fonds dédiés a été constitué afin de couvrir les obligations contractuelles de fin de projet, notamment l'évaluation finale et l'audit financier de la tranche 2.

- Extinction de la convention DGCS. La convention conclue avec la Direction Générale de la Cohésion Sociale est arrivée à échéance au 31/12/2024. Les produits correspondants, qui s'élevaient à 55 K€ en 2024 et avaient été intégralement consommés au cours de cet exercice, ne génèrent donc aucun produit en 2025, contribuant ainsi à la baisse constatée.

- Autres financements publics. Les autres concours publics s'élèvent à 16 363 €. Leur décomposition est la suivante :

- Aide à l'emploi : 6 363 €
- Région Ile de France : 10 000 €

Concours publics et subventions octroyés sur 2025

	Union Européenne	Etat	Collectivités territoriales	Autres	Total
Concours publics			10 000	6 363	16 363
Subvention d'exploitation					
Subvention d'équilibre					
Subvention d'investissement					
Total			10 000	6 363	16 363

Ressources liées à la Générosité du public :

Ces produits se sont chiffrés à 492 894 € soit une hausse de 6 716 € par rapport à l'exercice 2024.

Contributions financières des entreprises :

Ce poste s'est élevé à 375 798 € soit une diminution de 68 590 € par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution s'explique par l'arrivée à échéance, au 31/12/2024, des conventions conclues avec les fondations et fonds mentionnés ci-après, n'ayant pas été renouvelées au titre de l'exercice 2025 :

- Le Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel (FRIO)
- La Fondation R.Fournier pour l'Enfance Malheureuse
- La Fondation pour l'enfance
- La Fondation des Hôpitaux de Paris

Utilisations des fonds dédiés :

La reprise des fonds dédiés se chiffre à 50 917 €. La variation par rapport au montant 2024 (- 30 448 €) s'explique par la reprise des fonds de la DGCS suite à l'implémentation du projet.

Rémunération du Commissaire aux Comptes :

Honoraire de certification des comptes : 4 740 euros

Autres informations Effectif

Effectif moyen du personnel

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif total	Effectif Equivalent Temps Plein
Cadres	0.14	4.10	4.24	3.93
Employés		4.38	4.38	4.38

Informations sur les dirigeants Rémunérations allouées aux dirigeants

Information non mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait à communiquer indirectement une rémunération individuelle.

Contributions volontaires

La valorisation des contributions volontaires se décompose comme suit et se retrouve dans les comptes hors bilan:

- personnel bénévole : 74 644 €

- mise à disposition gratuite de prestations : 33 221 €

- secours en nature : 600 € Valorisation des heures bénévoles :

3 627 heures correspondant à des missions réalisées en France et aux Philippines valorisées en fonction d'un taux horaire applicable (allant de 16,63€ à 33,26€).

La mise à disposition gratuite de prestations regroupe du mécénat de compétences en communication, événementiel, conseil juridique, transport et communication.

Le secours en nature correspond à des dons en nature et notamment une ristourne sur l'assurance pour un montant de 400 € et divers matériels envoyés aux Philippines pour un montant de 200 euros.



Notes sur le CROD et le CER

Les ressources collectées auprès du public comprennent les dons sans contrepartie des particuliers. Les autres fonds privés contiennent les dons en provenance des personnes morales obtenus à notre demande ou spontanément pour le financement des missions sociales, des frais de fonctionnements, et des frais de recherche des autres ressources.

Afin d'être conforme au nouveau règlement comptable CRC N° 2008-12, l'association CAMELEON a mis en place une comptabilité analytique.

Celle-ci permet de répartir les charges en fonction des postes du compte emplois annuel des ressources qui sont les suivants :

- missions sociales
- frais de recherche de fonds
- frais de fonctionnement.

Toutes les charges d'exploitation ont été réparties ainsi lors de leur imputation comptable en fonction de leur nature.

Règle de répartition des frais de collecte de fonds :

Dans le CER les frais de recherche de fonds se divisent en 2 postes :

- frais d'appel à la générosité public
- frais de recherche des autres ressources

Les frais de recherche issus de l'analytique ont été répartis au prorata en fonction des ressources collectées suivantes :

- dons et legs collectés lié à la générosité du public
- autres fonds privés
- subventions et autres concours publics

Règle de répartition des frais de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement correspondent aux frais généraux notamment les locaux, la direction générale et les services supports (Finances, Ressources Humaines, Système d'Information,).

Des quotes-parts ont été affectées aux dépenses des missions sociales et à la recherche de fonds sur la base des modalités suivantes :

- Pour les dépenses financières (prestation DAF externalisée, CAC, cabinet d'expertise comptable et facturation des services bancaires) : ventilation à partir d'une clé calculée sur le niveau de charges des sections analytiques.
 - Pour les frais immobiliers (loyer, charges locatives, assurance) ainsi que pour les dépenses de gestion RH (logiciel de paie et médecine du travail) : ventilation suivant l'effectif en ETP de chacune des sections.
- Règle de répartition des emplois de ressources collectées auprès du public. Les ressources collectées auprès du public sont réparties de la façon suivante.

Les frais d'appel à la générosité du public sont financés à 100% par les ressources collectées auprès du public.

Pour les missions sociales France et étranger la répartition s'appuie sur la ventilation analytique.



Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	16 296			16 296
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16 296			16 296
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 110			1 110
Autres immobilisations corporelles	29 820	1 915		31 736
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 930	1 915		32 846
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	108 180	2 360		110 540
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 600			6 600
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	114 780	2 360		117 140
TOTAL GÉNÉRAL	162 006	4 275		166 282

Ventilation des augmentations						
Augmentations	Augmentations de l'exercice	Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	1 915			1 915		
Total immobilisations financières	2 360			2 360		
TOTAL GÉNÉRAL	4 275			4 275		

Ventilation des diminutions						
Diminutions	Diminutions de l'exercice	Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL						

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	16 296			16 296
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16 296			16 296
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 110			1 110
Autres immobilisations corporelles	24 423	3 375		27 799
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25 533	3 375		28 909
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	41 829	3 375		45 205

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	3 375				
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	3 375				

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant



Etat des dépréciations

Nature des dépréciations	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances clients				
Autres dépréciations				
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant



Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques	13 000	4 500			17 500
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES	13 000	4 500			17 500
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires					
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations					
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES					
TOTAL DES PROVISIONS	13 000	4 500			17 500

Commentaires : néant



Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	6 600		6 600
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 122	1 122	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	11 585	11 585	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	129 158	129 158	
Charges constatées d'avance	3 710	3 710	
TOTAL	152 175	145 575	6 600
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :	- A 1 an max. à l'origine - A plus d'1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	24 913	24 913		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	21 894	21 894		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41 446	41 446		
Impôts sur les bénéfices	4 027	4 027		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 237	4 237		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	78 751	78 751		
Produits constatés d'avance	231 973	231 973		
TOTAL	407 240	407 240		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Commentaires : néant



Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 287	5 232
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	33 013	53 185
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	42 300	58 418

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	41 658	31 463
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	41 658	31 463

Commentaires : néant



Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits :	- D'exploitation	231 973	540 543
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		231 973	540 543

Charges constatées d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Charges :	- D'exploitation	3 710	3 487
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		3 710	3 487

Commentaires : néant



Compte de résultat par origine et destination

Produits et charges par origine et destination	31/12/2025		31/12/2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine				
Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie	7 805	7 805	8 785	8 785
Dons, legs et mécénats				
Dons manuels	364 002	364 002	355 564	355 564
Legs, donations et assurance-vie				
Mécénats	128 892	128 892	130 614	130 614
Autres produits liés à la générosité du public	3 797	3 797		
TOTAL I	504 496	504 496	494 963	494 963
Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie	375 743		444 388	
Autres produits non liés à la générosité du public	42 603		28 654	
TOTAL II	418 346		473 042	
Subventions et autres concours publics	III 159 547		322 667	
Reprises sur provisions et dépréciations	IV			
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	V 79 487	1 667	59 910	1 169
TOTAL (I à V)	1 161 876	506 163	1 350 582	496 132
Charges par destinations				
Missions sociales				
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	418 081	151 786	269 921	11 536
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme	146 353	66 035	171 511	56 307
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	464 428	161 132	580 569	179 188
TOTAL I	1 028 862	378 953	1 022 001	247 031
Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	85 923	85 923	65 182	65 182
Frais de recherche d'autres ressources	111 310		101 014	
TOTAL II	197 233	85 923	166 196	65 182
Frais de fonctionnement	III 107 138	21 599	158 497	158 497
Dotations aux provisions et dépréciations	IV 7 875		8 833	
Impôt sur les bénéfices	V 4 027		4 522	
Report en fonds dédiés de l'exercice	VI 49 039	19 688	30 334	
TOTAL (I à VI)	1 394 174	506 163	1 390 383	470 710
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-232 298		-39 801	25 422

Compte de résultat par origine et destination (Suite)

Contributions volontaires en nature	31/12/2025		31/12/2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origines				
Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	74 644	74 644	68 892	68 892
Prestations en nature	33 221	33 221	344 385	344 385
Dons en nature	600	600	1 150	1 150
TOTAL I	108 465	108 465	414 427	414 427
Contributions volontaires non liées à la générosité du public II				
Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL III				
TOTAL (I + II + III)	108 465	108 465	414 427	414 427
Charges par destinations				
Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	47 821	47 821	42 355	42 355
Réalisées à l'étranger	10 295	10 295	26 537	26 537
TOTAL I	58 116	58 116	68 892	68 892
Contributions volontaires à la recherche de fonds II	30 050			
Contributions volontaires au fonctionnement III	20 299	20 299	345 535	345 535
TOTAL (I + II + III)	108 465	108 465	414 427	414 427



Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

Emplois par destination	31 /12/2025	31 /12/2024	Ressources par origine	31 / 2/2025	31 /12/2024
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Missions sociales			Ressources liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie	7 805	8 785
Actions réalisées par l'organisme	151 786	11 536	Dons, legs et mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France			Dons manuels	364 002	355 564
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie		
Actions réalisées par l'organisme	66 035	56 307	Mécénats	128 892	130 614
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger	161 132	179 188	Autres ressources liées à la générosité du public	3 797	
TOTAL I	378 953	247 031			
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public	85 923	65 182			
Frais de recherche d'autres ressources					
TOTAL II	85 923	65 182			
Frais de fonctionnement III	21 599	158 497			
TOTAL EMPLOIS	486 475	470 710	TOTAL RESSOURCES I	504 496	494 963
Dot. aux prov. et dépréciations IV			Rep. sur prov. et dépréciations II		
Reports en fonds dédiés de l'exercice V	19 688		Utilisat. des fonds dédiés anté. III	1 667	1 169
Excédent de la génér. du public de l'ex.			Déficit de la génér. du public de l'ex.		
TOTAL	506 163	470 710	TOTAL	506 163	496 132
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	31 8 118	292 697
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		25 421
			(-) Invest. et (+) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.		
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	31 8 118	31 8 118

Contributions volontaires en nature	31 /12/2025	31 /12/2024		31 /12/2025	31 /12/2024
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Contributions volontaires aux missions sociales			Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France	47 821	42 355	Bénévolat	74 644	68 892
Réalisées à l'étranger	10 295	26 537	Prestations en nature	33 221	344 385
TOTAL I	58 116	68 892	Dons en nature	600	1 150
Contributions volontaires à la recherche de fonds II	30 050				
Contributions volontaires au fonctionnement III	20 299	345 535			
TOTAL	108 465	414 427	TOTAL	108 465	414 427

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Subvention	77 820		49 250			28 570	
TOTAL	77 820		49 250			28 570	
Contributions financières d'autres organismes							
Don	1 667	19 687	1 667			19 687	
TOTAL	1 667	19 687	1 667			19 687	
Ressources liées à la générosité du public							
Don spécifique	379					379	
Don france	381	783				1 164	
TOTAL	760	783				1 543	
TOTAL GÉNÉRAL	80 247	20 470	50 917			49 800	
(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif							
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts							

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variation des fonds propres art. 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	215 444				215 444
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	300 881	-39 801			261 080
Report à nouveau	608 778				608 778
Excédent ou déficit de l'exercice	-39 801	39 801		232 299	-232 299
Situation nette	1 085 302			232 299	853 003
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 085 302			232 299	853 003

Commentaires : néant



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Aux membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Orléans, le 5 juin 2026,

Le commissaire aux comptes

JAVER AUDIT



Anil Javer-Kala



commissaire
aux comptes